

Madame, Monsieur,

Pour la deuxième année, notre école participe au Défi mobilité organisé par la Communauté de Communes du Pays des Achards...

Il fait beau, et on nous conseille de passer du temps en extérieur alors c'est parti ! La CCPA nous propose un **défi mobilité scolaire du 31 mai au 4 juin 2021**. Durant cette **semaine de défi**, mobilisons-nous, aux côtés de nombreux autres établissements de la région, pour mettre en avant **l'écomobilité lors des trajets domicile-école**.

L'objectif est de comptabiliser pendant une semaine les déplacements domicile-école respectueux de l'environnement, l'occasion de tester de nouveaux modes de déplacements (à vélo, à pied, à trottinette, en covoiturage) et valoriser ceux qui les pratiquent déjà.



### 3 raisons pour lesquelles notre école est inscrite au défi mobilité :

- **Ecomobilité et bien-être à l'école** : Amélioration de la santé, création de liens sociaux, diminution du stress... le tout en respectant l'environnement
- **La mobilité comme outil pédagogique** : Intégrer la mobilité dans le programme scolaire pour en aborder tous les enjeux
- **Mobilisation autour d'un défi collectif** : Se rassembler autour d'un objectif commun tout en s'amusant permet d'apprendre ensemble et de créer des liens

A noter : ce même défi est proposé aux entreprises ... pour les déplacements des parents ;-)... 200 personnes du territoire du Pays des Achards ont participé à ce défi l'année dernière.

### Comment participer ?

- Vous complétez avec votre enfant le bulletin de participation au fil de la semaine
- Vous renvoyez votre bulletin avant le jeudi 3 juin 2021 à l'enseignant de votre enfant

Le comptage des kilomètres réalisés en éco-mobilité sera saisi par l'école. L'année dernière, l'école avait été récompensée par une dotation en gilets de sécurité. Alors à vos vélos, trottinettes et autres modes d'éco-mobilité !

*Lu et pris connaissance :*

L'équipe enseignante.